

Image not found or type unknown



Préavis en cas de démission

Par **dracko**, le **23/09/2014** à **17:56**

Bonjour je suis actuellement agent de maîtrise en grande surface je suis sur le point de démissionner ont me dit que j'ais un préavis de deux mois' mais il paraît qu'il y a une loi locale qui ramènerait ce préavis à 15 jours je voudrais savoir si c'est exact merci